

Le journal de la commune

Azay Infos n°51

Azay
le Brulé
la commune aux douze villages



Des voeux communaux originaux



Budget communal



La jeunesse associée
au devoir de mémoire



Retour sur les 6^{èmes} rencontres
sylvagaires



**MIX'
TER**

Exposition à l'Église
Saint-Barthélémy les 28 et 29 mai

LE MOT DU MAIRE



«*Bien vivre à Azay-le-Brûlé*»

Au-delà des priorités que chacun connaît, il est un autre concept bien plus difficile à cerner, il s'agit là en effet de repérer les enjeux qui se présentent à nous.

Une réflexion que je lance : le premier enjeu majeur, qui peut sembler évident, et dont découlent certainement les autres n'est-il pas le lien social ?

Concept à construire sans cesse et qui parfois ne nous apparaît pas clairement.

Elire et déléguer à des conseillers municipaux tous les six ans la destinée

d'une commune n'y suffit pas.

La participation des citoyens, des habitants, des forces vives du territoire est nécessaire. Sinon, comment repérer les richesses reconnues comme des valeurs collectives et emblématiques, tout en conciliant les usages d'un territoire, d'un patrimoine commun relevant parfois de visions différentes ?

Comment faire en sorte que chaque habitant d'Azay puisse assurer en conscience : sa part de citoyenneté, de participation au mieux vivre, au bien vivre d'une commune harmonieuse où règne la solidarité, participer à l'embellissement et à l'enrichissement de nos villages, de nos paysages, de notre cadre de vie... Vaste chantier ! Les équipes municipales successives, mais aussi maintenant l'intercommunalité s'efforcent de répondre au mieux aux priorités permanentes de services aux administrés, avec les moyens à disposition et les nécessaires prudenances budgétaires par ces temps rigoureux. Mais cette gestion, si elle est essentielle et porteuse de l'attractivité de notre commune, ne peut suffire à assurer seule les conditions du « bien vivre ensemble ».

« Donner selon ses moyens, recevoir selon ses besoins » tel fut le fondement du Conseil National de la Résistance et de la Société Française d'après-guerre. Or, « donner-recevoir-offrir », ne relève pas forcément de l'ordre du marchand ou du matériel, et alors, n'est-ce pas pour une bonne part ce qui fait le mieux être au quotidien et apporte tant de richesses.

Cela passe par l'échange, l'écoute, par l'apport de sa propre contribution à l'embellissement de sa commune, par un plus dans la relation humaine.

Se rassembler autour de ce qui nous unit, sur ce qui fait notre collectif, voilà la force, le mouvement d'entraînement vers notre avenir commun.

La cérémonie des vœux communaux que nous avons voulue cette année très différente, ouverte à toute la population, a permis de façon ludique et participative de découvrir ou redécouvrir les nombreux atouts de notre commune. Ce moment a aussi permis de se rappeler, notre devoir de solidarité les uns envers les autres.

« Il ne s'agit pas de prévoir l'avenir mais de le rendre possible » disait Saint-Exupéry.

Ainsi nous avons pu échanger et recueillir beaucoup de propositions pour valoriser notre patrimoine, afin d'engager des actions nouvelles garantes d'une collectivité marquée par l'humanisme afin que « bien vivre à Azay-le-Brûlé » ne soit pas un slogan mais continue à être conjugué au présent et surtout au futur.

Jean-Luc Drapeau
Maire d'Azay-le-Brûlé
Député suppléant

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	2
ACTUALITES	3-4
ENVIRONNEMENT	5
BUDGET	6
SPORT-ASSOCIATION-JEUNESSE	7
LE SAVIEZ-VOUS-PAROLE À L'OPPOSITION	8
ON Y ÉTAIT...	9-10
ON Y SERA...	11
CALENDRIER	12

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Des questions, des observations sur la vie communale ?

Adressez-nous un courriel à ces adresses :

contact.mairie-azaylebrule@orange.fr

ou directement à Monsieur le Maire

jldsecretariat@orange.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-Luc Drapeau,
Maire de la commune d'Azay-le-brûlé.

Rédaction : Membres de la commission communication

CONCEPTION RÉALISATION : Mairie d'Azay-le-Brûlé

IMPRESSION : Bouchet Prim'Atlantic (Saint-Maixent l'École)

Dépôt légal N°1347- 850 exemplaires

Azay info est réalisé sur du papier recyclé.

ACTU - ACTU- ACTU

Solidarité

L'accueil de réfugiés de guerre, un devoir inscrit dans la constitution Française, un devoir humanitaire.

Dans le cadre du plan International d'accueil de réfugiés régi par l'ONU et l'Europe, la France accueille par le dispositif « Réinstallés Syrie Irak » des familles.

En Deux-Sèvres, des logements vacants ont été proposés, notamment sur le Haut Val de Sèvre. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S) accueille en partenariat avec la municipalité d'Azay-Le-Brûlé, deux familles sur notre commune.

La gestion et l'accueil des réfugiés est de la compétence de l'Etat. La structure d'accueil support sera le C.I.A.S du Haut Val de Sèvre, dépendante de la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre.

Un grand remerciement au comité d'accompagnement qui a organisé l'accueil des familles en préparant les logements et la logistique.

Grand merci aussi aux nombreuses personnes qui ont manifesté leur solidarité, aux associations, aux entreprises et aux particuliers qui ont spontanément accordés des dons.

Après trois jours de voyage, les deux familles sont arrivées le 21 Avril à l'aéroport de Nantes en provenance de Beyrouth via Paris où nous les avons accueillies avec l'aide de traducteurs. Ils sont maintenant installés dans leurs logements à Azay-le-Brûlé où ils ont pu retrouver l'intimité familiale.

Les enfants seront progressivement scolarisés dans nos écoles maternelle et élémentaire, l'Education nationale va mettre en place des aides scolaires spécifiques, les adultes vont bénéficier de cours d'apprentissage de notre langue et de nos institutions pour faciliter au mieux leur intégration.

Il est de notre devoir de les accueillir avec convivialité pour leur apporter sérénité et réconfort.

Le comité d'accompagnement, les agents du CIAS, les services de l'Etat, d'associations spécialisées organiseront le suivi.

Bienvenus à ces nouveaux habitants d'Azay-le-Brûlé, qu'ils puissent se reconstruire et envisager un avenir.

Les CM1 ont joué la carte de la fraternité

Le 21 mars dernier était la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. A cette occasion, les CM1 de la classe de Sandrine Nicoulaud, étaient invités à réfléchir et à produire un document sur le sujet. Les élèves ont écrit un message sur le thème du racisme et l'ont recopié sur une carte postale illustrée par des photos signées de Pierre Faure du Studio Lucas.

L'opération consistait à envoyer des cartes postales à des personnes choisies au hasard sur l'annuaire téléphonique, comme s'ils avaient mis des bouteilles à la mer. Ces derniers espèrent que les réponses seront nombreuses...

« Engager avec les élèves, une réflexion sur la diversité, le racisme, les discriminations et les représentations que l'on se fait tel est un des objectifs de l'opération », nous confie l'enseignante.



Taux communaux inchangés pour 2016

Grâce à une gestion rigoureuse continue, et malgré les baisses régulières des dotations de l'état, le budget communal 2016 s'amorce comme habituellement avec des reports positifs.

L'inflation est annoncée entre 0 % et 0,5 %.

Les excédents de clôtures de nouveau confortables ainsi que la croissance dynamique de la commune, croissance en population, en constructions individuelles mais aussi commerciales et industrielles permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

Ainsi nous allons poursuivre les projets communaux tout en maintenant sans augmentation, les taux 2016 des taxes locales de notre commune.

Le budget prévisionnel 2016 équilibré en recettes et dépenses a été adopté par l'équipe municipale, l'opposition n'a pas voté le budget. Retrouvez-en les grandes lignes en page 6.

ACTU - ACTU- ACTU

Archiver, une nécessité et une obligation

La commune envisage la construction d'un local à archives, ce dernier sera bâti en parpaings et habillé en bardage bois qui engloberait la salle de classe modulaire de l'école élémentaire de Cerzeau. La superficie de ce bâtiment est de 30 m².

Coût du projet : 48 135 € HT. Le Conseil municipal a obtenu une subvention de 20 % au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).



L'école maternelle se rénove

Il est en projet de remplacer les menuiseries existantes en mauvais état par des menuiseries performantes, équipées de double vitrage et de mettre dans les combles une isolation efficace. Ces travaux ont pour objectif une amélioration du confort et une baisse significative de la consommation énergétique.

En outre, il est prévu une réorganisation du restaurant scolaire, de manière à optimiser l'espace disponible, ainsi qu'une extension de la zone de préparation, de manière à créer une réserve et des locaux dédiés au personnel.

Coût des travaux est de 137 366 € HT.

Des demandes de subventions ont été déposées auprès de l'État, du Conseil régional Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et du Conseil départemental des Deux-Sèvres qui nous ont permis d'obtenir des subventions à hauteur de 77 % du montant du projet.

La côte de Ricou est à l'étude

La côte de Ricou est une voie communale à fort trafic poids-lourds (au moins 75 000 T / an, issu du travail de la minoterie Bellot, selon l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2014). Elle présente des problèmes de sécurité identifiés par une étude de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre relative à la desserte de l'entreprise. La chaussée est fortement dégradée du giratoire situé en bas de la côte jusqu'en haut de la côte avant le virage à l'entrée du village de Jaunay (700 mètres linéaires) et nécessite des travaux.



Consistance des travaux de mise en sécurité

- rabotage et réfection du revêtement en enrobé ;
- reprofilage complet de la chaussée ;
- calage des accotements ;
- mise en place d'une glissière de sécurité, en bois avec armature métallique sur la chaussée (sur le tronçon à fort dénivelé) de manière à réduire le passage à 4 mètres, avec la création d'un alternat prioritaire dans le sens montant ;
- marquage au sol et pose de la signalisation verticale adéquate.

Coût du projet : 114 729 € HT.

Le Conseil municipal a sollicité l'État pour une subvention de 20 % au titre de la Dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR) et 60 % de subvention au titre du FSIL (Fonds Solidarité Initiative Locale).

ENVIRONNEMENT

6^{èmes} rencontres sylvagaires



«Proposer des animations pour dire la nécessité des arbres et des haies au sein même d'une commune rurale dont le territoire conserve avant tout une vocation agricole. Ces temps d'échanges autour des évolutions des pratiques agricoles ou jardinières renouent avec le génie du vivant au profit de tous .

C'est bien le parti pris du comité d'organisation des Rencontres Sylvagaires pour montrer toute l'attention à porter aux questions paysagères et environnementales à l'échelle communale, premier échelon du territoire collectif. Il est en effet désormais établi que la raréfaction des arbres et des haies sur les plateaux cultivés est responsable du fait que les cultures subissent de plein fouet les vents desséchants, que la battance et la compaction des sols s'aggravent, que la teneur en matière organique des sols s'effondre, que les intempéries engendrent des problèmes de plus en plus marqués, comme l'érosion et les coulées de boues.

Les aides à la plantation de haies

La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, consciente de l'importance des haies sur son territoire, encourage la plantation des haies dans les espaces agricoles urbanisés ou à urbaniser. Un accompagnement technique et financier peut vous être accordé sous certaines conditions. Ce dispositif est réalisé dans le cadre du Contrat Régional de Développement Durable (CRDD) signé avec la région Poitou-Charentes. La subvention est définie en fonction de la qualité environnementale et paysagère du projet. Si votre projet de plantation répond aux conditions d'éligibilités, vous pouvez prétendre à une aide allant jusqu'à 80% du montant des investissements éligibles, plafonnée à 5 000 € HT. Avant tout dépôt de demande de subvention, vous devez élaborer votre projet avec les conseils et l'expertise d'un architecte paysagiste ou une association (CPIE de Coutières, Prom'haies...). Ces derniers vous accompagnent dans la réalisation du plan d'aménagement, dans le choix des essences et dans la constitution du dossier de demande de subvention.

Les principales conditions d'éligibilité :

- > Votre projet devra constituer une haie d'une longueur supérieure à 200 mètres linéaires. Cette haie devra être conservée et entretenue pendant une durée minimum de 15 ans.
- > Les plants devront être jeunes, en racines nues, d'essence champêtre naturelle et fruitière ancienne du territoire. Les plantations devront être paillées avec un paillage naturel ou biodégradable.

Attention : la date limite pour le dépôt de demande de subvention est fixée au 30 juin 2016
Contact : Sémia Sauvanet à la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre au 05 49 76 75 95

Plessage, qui qu'o lét ?

Une technique traditionnelle de taille de haies vives permettant de créer des haies nécessitant peu d'entretien, et qui permettait à l'époque d'obtenir des barrières infranchissables pour le bétail. Une douzaine de personnes ainsi que des employés communaux d'Azay-Brûlé ont participé les 2 et 3 février à une formation encadrée par Stan Bomtemps et Franck Viel. Au vu de ce succès, l'AIMS projette de mettre en place de nouvelles sessions.



Ces rencontres se veulent donc aussi l'occasion d'échanger sur des pratiques éprouvées notamment par des agriculteurs pionniers. C'est aussi l'occasion aussi de partager des visites de sites ou d'initiatives locales, de s'initier à des pratiques comme le plessage... Enfin, ces rencontres souhaitent être un lieu, un temps permettant de contribuer à la diffusion de nouvelles connaissances. La municipalité tient à remercier tous les participants, les structures partenaires, les intervenants, ainsi que les bénévoles du comité de jumelage et de la SEP photo pour leurs contributions à ce 6^{ème} rendez-vous des « Rencontres Sylvagaires » qui a réuni un public toujours plus varié et nombreux, composé d'habitants de la commune et des environs, mais aussi d'étudiants du lycée agricole de Melle et de visiteurs plus lointains attirés par la qualité des intervenants, l'esprit chaleureux et l'intérêt des thèmes abordés. Merci également aux médias locaux qui ont relayé l'annonce de cette manifestation évoquée jusque sur les ondes de France Inter dans l'émission « Co₂ Mon Amour » de Denis Cheissoux !

BUDGET COMMUNAL EN GRANDES LIGNES

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général : 445 800 €
(électricité, eau, alimentation, télécommunications, voies et réseaux...)

Charges de personnel : 548 100 €

Dotations aux amortissements : 40 895 €

Impôts et taxes : 55 800 €

Autofinancement complémentaire : 15 173,61 €

Autres charges de gestion courante : 169 956 €

Intérêts réglés à l'échéance : 61 700 €

Charges exceptionnelles : 3 600 €

Recettes

Report du solde 2015 : 185 024,61 €

Remboursement sur rémunération : 7 300 €

Quota-part de subvention : 1 200 €

Impôts et taxes : 779 000 €

Dotations : 264 200 €

Produits exceptionnels : 15 800 €

Produits de services : 86 200 €
(Taxes sur les pylones...)

Revenu des locations foyer rural : 2 300 €

Il s'équilibre à 1 341 024,61 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Reprise véhicule élec. : 1 200 €

Report année 2016 : 81 493 €

Matériels : 52 840 €

Terrains : 29 700 €

Abris-bus de Kadoré : 40 000 €

Extension de réseaux : 15 600 €

Voirie : 240 000 €

Matériels pour les écoles : 19 600 €

Embellissement des villages : 10 000 €

Accessibilité handicapés : 5 000 €

Bâtiments : 248 800 €

Remboursement de l'emprunt : 106 108 €

Pare-ballon (terrain de football) : 10 100 €

Recettes

Report de l'année 2015 : 69 015,47 €

Subvention report 2015 : 77 320 €

Taxe d'aménagement : 1 600 €

Amortissements : 40 895 €

Retour de la TVA : 33 700 €

DETR (Archives) : 12 000 €

Emprunt : 563 710,53 €

Fonds de concours : 62 200 €

Il s'équilibre à 860 441 €

Chantier jeunes



La commune d'Azay-le-Brûlé a décidé de mettre en place une semaine consacrée aux jeunes âgés entre 12 et 14 ans.

Le but est de leur fournir des activités et de les impliquer dans la vie de notre territoire.

Ainsi, lors de cette semaine, chaque matinée, nous leur proposerons de participer à la mise en valeur et au nettoyage du lavoir de Font de Pré qui se trouve à Cerzeau. Les après-midis seront, quant à eux, consacrés aux activités choisies par les jeunes. Une soirée sera également organisée.

Un groupe de 10 jeunes maximum sera constitué pour l'occasion, une première réunion a déjà eu lieu, il reste encore quelques places.

Afin de récolter des fonds, des actions seront menées en amont du projet.

Une participation modique sera demandée aux familles.

Renseignements : Amandine Baudry à la Mairie d'Azay-le-Brûlé 05 49 06 58 75

Animation à la Carrière de Ricou (L'Homme et la Pierre)

L'Association l'Homme et la Pierre propose plusieurs dates d'animations à la Carrière de Ricou, ces dernières sont gratuites. Pour tous renseignements : vous pouvez téléphoner au **05 49 63 13 86** ou écrire à contact@lhommeetlapierre.com

Programme complet, scannez le QR Code

SAMEDI 14 MAI À 14H30 «Ricou et les paysages»

Par Anthony Rard, Médiateur scientifique au CIGT de Thouars

► Rendez-vous sur le parking du géosite



MERCREDI 6 JUILLET À 14H30 "À table dans une carrière"

Visite co-animée par un guide-conférencier (Atemporelle) et un animateur nature (CPIE de Coutières).

► Rendez-vous sur le parking du géosite

SAMEDI 24 SEPTEMBRE À 14H30 «Dans la vallée de la sèvre niortaise»

Visite co-animée : Stéphanie Tézère, guide-conférencier (Atemporelle) et Loïc Nau, animateur nature (Grimpereaux de l'Hermitain)

► Rendez-vous sur le parking du géosite



I SE POITEVIN - NOUS CAUSONS POITEVIN

Monsieur Martin nous fait partager son amour pour notre «patois» local à travers ce texte de Ulysse Dubois.

« Vous alèz biscàe les mundes »

...Ché nous, in pou, ol ét un pouèll,
Le verrou, in couréll, é le seuil, in bassèll,
La nuque, ol ét le cagouét, le tréteau, in brchét, le grillo, in grlét,
Le sabot, ét in bot, le sifflet, in subllot, le dindon, in perot,
La faux, ol ét in dàll, un caillou ét in chall, le désorde, un drigall.

I l anghi ché vous, t'anghis ché aàus, al anghit au lavour, i y anghiriun yér au sàe, vous y anghiriéz vous-tou, le y anghiriant trtouts. (*J'alli chezvous, tu allas chez eux, elle alla au lavoire, nous allâmes hier au soir, vous y allâtes vous aussi, ils y allèrent tous*).

O sé qu'ol ét françaes ! Mé vela daus énvenciuns pa si sèmplles a pllaçàe den la cunversaciun. Ché nous, ovat tout seùl, o patine pa, o force rén. (*Je le sais que c'est français, mais voilà des inventions pas si simples à placer dans la conversation chez nous, ça va tout seul, ça ne patine pas, ça ne force pas*).

Mais qui est Ulysse Dubois ?

Ulysse Dubois est un "faiseur d'histoires" du Mellois en Poitou-Charentes. Il raconte la vie du début du XX^{ème} siècle, dans des textes en Poitvein Saintongeais. À 82 ans, il est l'un des plus grands représentants actuels de notre culture traditionnelle qui s'étend géographiquement dans cinq des départements français : la Vienne, les Deux-Sèvres, la Vendée, la Charente-Maritime et la moitié ouest de la Charente. Parfois comparable à Raymond Devos pour leurs aspects humoristiques et toutes imprégnées d'une richesse linguistique propre à sa région, ses histoires sont avant tout un reflet saisissant de la musicalité intrinsèque à la langue picto-saintongeaise. Ajoutons à cela son grand charisme scénique.

PAROLE À L'OPPOSITION

Information : bulletin municipal et conditions d'expression des élus

Article L. 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, *"le bulletin municipal constitue un élément de communication institutionnel qui transcrit la parole officielle de l'équipe municipale. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un espace est réservé à*

l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité...". Bien que cette obligation ne s'impose donc pas à notre commune, nous avons souhaité accorder cette possibilité au groupe d'opposition.

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Dans la continuité de notre proposition de création d'une commission « communication et vie des villages » émise en 2014, les habitants sont enfin mis au cœur des projets municipaux.

Une première à Azay-le-Brûlé : l'ensemble des habitants de la commune ont été conviés aux vœux communaux. Les personnes présentes ont pu exprimer leurs attentes. Les souhaits correspondant aux projets en cours seront prioritairement retenus.

Vous, qui étiez absents à cette soirée, quels seraient vos vœux pour mieux vivre à Azay-le-Brûlé ?

Dans la poursuite de nos engagements, nous avons exprimé et défendu notre opposition à une augmentation des taux communaux d'imposition.

Une bonne nouvelle : ces taux n'augmenteront pas cette année.

Nous conservons l'idée que nous devons diminuer certaines dépenses au lieu d'augmenter les impôts pour maintenir notre pouvoir d'investissement.

Continuez à nous interpeller sur alternative.azaylebrule@gmail.com

Les vœux communaux, vus par un Azéen

Citoyen Participatif, un vœu pour 2016

«Dépoussiérer la traditionnelle cérémonie des vœux, voilà le tour de force de Monsieur Jean-Luc Drapeau Maire d'Azay-le-Brûlé et de son équipe, ce 29 janvier. Il est 18h30 et pour l'occasion plus de 250 personnes se sont déplacées dont la Députée de la deuxième circonscription des Deux-Sèvres Madame Delphine Batho.

Mais ce soir pour déroger à toutes les règles, le maître de séance ne sera pas Jean-Luc Drapeau mais Franck Buffeteau accompagné de Martine Tarot. Et pour nous plonger directement dans cette soirée atypique, Franck et Martine fixent la première règle de la soirée, inscrire son prénom sur une pince à linge et l'accrocher sur son gilet. Un geste qui peut paraître anodin mais qui véhicule une des plus belles valeurs de notre république

« Nous sommes tous égaux ». Et ce soir rien ne semble se passer comme d'habitude. Le sol de la salle du chêne s'est transformé en une carte géante de la commune d'Azay-le-Brûlé. Une fois les habitants installés

autour de cette carte, il ne faut que quelques minutes à Martine pour lui donner vie et la transformer en une scène non de spectacle mais de débat. L'enjeu de ce soir, Belvédère. Dans une commune qui compte 12 villages, difficile de pouvoir contenter tout le monde. doigt aux Azéens le quotidien des de débat, le moins mauvais choix au milieu de la commune sous Un Belvédère qui par la magie



auditoire. Jean-Luc Drapeau y premier acte de citoyen participatif qui vient de se jouer » Delphine Batho souligne qu'au-delà d'une originalité sans commune mesure pour ces vœux« ce qui se passe ici ce soir est essentiel. A la taille d'Azay-le-Brûlé c'est la construction d'un pays qui se joue, une démonstration citoyenne remarquable ».

Pour clore ces vœux, il est demandé à chaque habitant d'inscrire sur une carte postale ce qu'il souhaite pour sa commune et de l'accrocher dans des fausses haies. Une véritable conclusion citoyenne pour cette soirée hors norme. Mais que serait une soirée des vœux sans un pot de l'amitié et là encore il a été joué à fond la carte de l'originalité. En guise d'apéro ce soir, c'est une soupe. Une variante, 4 saveurs différentes sont proposées, comme pour nous rappeler que nous sommes tous différents et que ces singularités sont notre force.

Alors pour cette originalité, nous tenons à vous remercier, Monsieur Drapeau ainsi que vous tous nos élus et agents qui ont participé à la mise en oeuvre de cette soirée. Il semble difficile de faire plus original l'année prochaine mais nous vous promettons de tout faire pour être là en 2017».

Alors pour cette originalité, nous tenons à vous remercier, Monsieur Drapeau ainsi que vous tous nos élus et agents qui ont participé à la mise en oeuvre de cette soirée. Il semble difficile de faire plus original l'année prochaine mais nous vous promettons de tout faire pour être là en 2017».

Lors des vœux municipaux, vous avez été amenés à noter sur une carte postale les éléments qui pour vous identifient notre commune ainsi que vos vœux.

De ces 158 cartes, c'est à la fois le patrimoine bâti et le paysage associé qui ressortent majoritairement comme définissant notre territoire.

Quelques uns d'entre vous ont également cité ses équipements (écoles, mairie..), les cheminements doux, quelques autres enfin ont évoqué la convivialité et les activités.

Quant aux vœux exprimés, là encore, ils sont d'une part, la mise en valeur du patrimoine et du paysage, voire sa recomposition (notamment par la protection des haies), et d'autre part, des lieux de rencontres, de convivialité et de bien vivre et les liens humains. Les cheminements doux y figurent également.

De ces éléments, Monsieur le Maire et son équipe vont maintenant s'inspirer et partager avec vous afin de développer des actions .



Ces vœux étaient une entrée en matière, alors, à bientôt pour la suite ...

Exposition photos : le geste et l'outil, un thème profondément humain

Un an de travail, un thème parlant des hommes, en action et dans leur diversité, une présentation très soignée et une très grande qualité des oeuvres présentées. Au résultat, une magnifique exposition au travers de laquelle transparaissait la belle démarche de rencontre accomplie par ces photographes amateurs mais éclairés !

Sans oublier ces dames, les dentelières maniant leurs fuseaux avec dextérité et l'exposition de pièces d'une grande finesse.

Alors, rendez-vous à l'année prochaine !

« L'art est beau quand la main, la tête et le coeur travaillent ensemble ». John Ruskin



Cérémonie du 11 novembre



La jeunesse s'est associée au devoir de mémoire. Les élèves de l'école élémentaire de Cerzeau se sont réunis autour du Monument aux Morts (Salle de la Mairie) avec la participation des Officiers de l'ENSOA de Saint-Maixent-l'École et de la fanfare de Cherveux.

Cabaret, au grand coeur

Cinq cents personnes sont venues assister aux quatre représentations théâtrales proposées par la SEP Théâtre. Cette année, l'association a souhaité venir en aide à l'association «Margot Step By Step» en lui reversant une partie des bénéfices.



Les aînés à table et sur la piste, une occasion «de se retrouver ensemble»

« C'est toujours un grand plaisir de se retrouver et de partager un grand moment de convivialité autour de ce repas offert par la commune » nous confie une habitante du village de Mons. À l'invitation du Conseil municipal, 70 personnes âgées se sont réunies au foyer rural d'Azay-le-Brûlé pour partager un repas en toute convivialité. A cette occasion, Jean-Luc Drapeau a rappelé l'importance de se retrouver ainsi chaque année. Ensuite, les convives ont savouré le repas concocté par Coutant et Associés de Vasles. C'est avec le Duo Coeurs et Accords que les danseurs sont entrés sur la piste.



ON Y SERA...



Compagnie La Volige

En partenariat avec la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, la compagnie La Volige va prendre possession d'un local aux Ateliers-relais de La Brousse à Azay-le-Brûlé. Implantée dans les Deux-Sèvres, La Volige développe son projet de territoire avec des veillées chez l'habitant, des conférences citoyennes et déjà des actions pédagogiques dans les lycées. Malgré toutes ces actions, elle continue de diffuser son répertoire à travers différentes

formes de narration, s'orientant vers un théâtre documentaire.

Depuis « Sortie d'Usine », créée en 2006, Nicolas Bonneau, directeur artistique de la compagnie, a atteint une reconnaissance au niveau national. On lui doit également « Inventaire 68 », « Fait(s) Divers », « Village Toxique » ou « Ali 74, le combat du siècle » (nominé aux Molières 2016 dans la catégorie théâtre musical).



Plus d'infos

Commémoration du 8 mai 1945

Les cérémonies commémoratives du 8 mai se dérouleront de la façon suivante :

1° Monument aux morts du cimetière ancien au bourg d'Azay

- 10 h 50 rassemblement au portail
- 11 h déplacement jusqu'au monument
- Lecture de la lettre du Secrétaire d'État aux anciens combattants
- Dépôt de gerbe
- Fin de cérémonie

2° Stèle Ezilda Barreau (Cerzeau)

- 11 h 30 Mise en place devant la stèle
- Lecture des enfants des écoles
- Dépôt de gerbe
- Chant des partisans



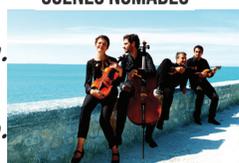
Rendez-vous au foyer rural pour le pot de l'amitié.

Quatuor Kadenza, musique classique

A travers un savoureux mélange de musique classique, traditionnelle et populaire, le prestigieux quatuor à cordes Kadenza brise l'apriori élitiste souvent réservé au Classique. Avec caractère et sensibilité, ils jouent Bruch, Mendelssohn, Aznavour...



*Avec Arnaud Chataigner, violon.
Mathias Guerry, violon.
Béatrice Daigre-Hurteaud, alto.
Jean-Nicolas Richard, violoncelle.*



SAMEDI 11 JUIN 2016 À 20H30
Église Saint-Barthélémy - Durée : 1h
Renseignements : 05 49 06 73 78

Mix'ter

Week-end de la Fête des Mères

MIX'TER

ENTRÉE GRATUITE Église Saint-Barthélémy (Le Bourg d'Azay)

Exposition sur le thème de la terre et des couleurs du monde
le 28 mai de 14h à 19h
le 29 mai de 10h à 18h

TOUT LE WEEK-END
Exposition d'artistes, d'artisans et d'associations

SAMEDI SOIR
Apéro salsa et zumba à 19h
Repas autour du four à pain
Soirée Guinguette (années 80)
Buvette

DIMANCHE
Concours de modelage
Démonstration de savoir-faire

Manifestation organisée par

REPAS : 7€
Réservation avant le 20 mai
05 49 06 73 78

Rallye pédestre

Dimanche
5 juin 2016

Renseignements
Didier Brunet
05 49 06 59 82

Fête des écoles

Vendredi
24 juin 2016

École
élémentaire
de Cerzeau

LE CALENDRIER D'AZAY-LE-BRULÉ

mai-16		juin-16		juil-16		août-16		sept-16	
1 D	1 M	1 V	1 L	1 L	1 J	1 J	1 J	1 J	Rentrée scolaire
2 L	2 J	2 S	2 M	2 M	2 V	2 V	2 V	2 V	
3 M	3 V	3 D	3 M	3 M	3 S	3 S	3 S	3 S	Inscrip. ALSH
4 M	4 S	4 L	4 J	4 J	4 D	4 D	4 D	4 D	
5 J	5 D	5 M	5 V	5 V	5 L	5 L	5 L	5 L	
6 V	6 L	6 M	6 S	6 S	6 M	6 M	6 M	6 M	
7 S	7 M	7 J	7 D	7 D	7 M	7 M	7 M	7 M	
8 D	8 M	8 V	8 L	8 L	8 J	8 J	8 J	8 J	
9 L	9 J	9 S	9 M	9 M	9 V	9 V	9 V	9 V	
10 M	10 V	10 D	10 M	10 M	10 S	10 S	10 S	10 S	
11 M	11 S	11 L	11 J	11 J	11 D	11 D	11 D	11 D	
12 J	12 D	12 M	12 V	12 V	12 L	12 L	12 L	12 L	
13 V	13 L	13 M	13 S	13 S	13 M	13 M	13 M	13 M	
14 S	14 M	14 J	14 D	14 D	14 M	14 M	14 M	14 M	
15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 J	15 J	15 J	
16 L	16 J	16 S	16 M	16 M	16 V	16 V	16 V	16 V	
17 M	17 V	17 D	17 M	17 M	17 S	17 S	17 S	17 S	Journée du patrimoine ; Aéro, manche
18 M	18 S	18 L	18 J	18 J	18 D	18 D	18 D	18 D	coupe du monde à Tourtenay
19 J	19 D	19 M	19 V	19 V	19 L	19 L	19 L	19 L	
20 V	20 L	20 M	20 S	20 S	20 M	20 M	20 M	20 M	
21 S	21 M	21 J	21 D	21 D	21 M	21 M	21 M	21 M	
22 D	22 M	22 V	22 L	22 L	22 J	22 J	22 J	22 J	
23 L	23 J	23 S	23 M	23 M	23 V	23 V	23 V	23 V	
24 M	24 V	24 D	24 M	24 M	24 S	24 S	24 S	24 S	Carrière de Ricou
25 M	25 S	25 L	25 J	25 J	25 D	25 D	25 D	25 D	
26 J	26 D	26 M	26 V	26 V	26 L	26 L	26 L	26 L	Ciné en plein air
27 V	27 L	27 M	27 S	27 S	27 M	27 M	27 M	27 M	
28 S	28 M	28 J	28 D	28 D	28 M	28 M	28 M	28 M	
29 D	29 M	29 V	29 L	29 L	29 J	29 J	29 J	29 J	
30 L	30 J	30 S	30 M	30 M	30 V	30 V	30 V	30 V	
31 M		31 D	31 M	31 M					
									Vacances d'été

Mairie d'Azay-le-Brûlé
8 route du Quaireux
Cerzeau
79400 Azay-le-Brûlé

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
de 13h à 17h

Contacts

Tél; : 05 49 06 58 75
Fax : 05 49 06 09 02

Courriel

azaylebrule.mairie@
wanadoo.fr

